

**COMITE DES PROGRAMMES**  
**le vendredi 17 novembre 2006**  
**compte-rendu**

Présents : Jean-Charles Bery (INLN), Serge Bonhomme (invité, responsable Atelier de Nice), Daniel Bonneau (Président du Comité des Programmes), Alain Brillet (ARTEMIS), Jacques Colin (Directeur de l'O.C.A.), Jean-Baptiste Daban (LUAN), Maurice Furia (GEMINI), G. Lelièvre (MRCT), Etienne Markt (invité, Directeur du Patrimoine Immobilier), Xavier Martin (invité, responsable Atelier de Calern), Françoise Perrier (MRCT), Jean-Pierre Rivet (CASSIOPEE), Alain Roussel (Responsable du Service de Mécanique Mutualisé), Eric Tanguy (O.O.V.).

Absents excusés : Jean-Claude Bernard (INLN), Jean-Michel Grisoni (O.O.V.), Robert Mus (invité, responsable des Services Financiers), Jean-Paul Roux (Réseau des Mécaniciens), Etienne Ruellan (Géoscience Azur).

Secrétaire de séance : Dominique Cruzalèbes.

---

Ordre du jour :

- Budget
  - Bilan 2006,
  - Facturation CNRS et Ministère,
  - Présentation demande quadriennal,
  - Budget 2007.
- Personnels
  - Avancement Richard Brunet,
  - Les CDD.
- Organisation
  - Bureau d'études dans S2M,
  - Site Internet de S2M.
- Locaux : travaux 2007 (climatisation, salle de montage...).
- Bilan des demandes de travaux 2006
  - Nice – présenté par Serge Bonhomme,
  - Calern – présenté par Xavier Martin.
- Examen des demandes de travaux 2007.
- Questions diverses
  - Action du Conseil Général

---

## 1 – Budget

### 1-1. Bilan 2006

Chaque laboratoire devra définir dès le début de l'exercice 2007, sur quels types de crédits il effectuera les règlements des facturations adressées par le Service Mécanique Mutualisé au vu des demandes de travaux réalisées par les ateliers de Nice et de Calern.

### 1-2. Facturations CNRS et Ministère

Après une période un peu difficile et au vu de cette expérience, l'OCA souhaite adopter pour la facturation des travaux du S2M la procédure suivante :

- Une ligne budgétaire est ouverte sur le budget de l'UMS Galilée au nom du S2M,
- Il est demandé aux unités utilisatrices d'effectuer le règlement de ces dépenses par virement direct de leurs crédits CNRS vers l'UMS,

- Le déclenchement du virement sera constitué par la signature du directeur d'unité et par la réception du récapitulatif des montants dus (adressé par le S2M). Toutefois, quand cela ne sera pas possible via le CNRS, alors le service financier de l'OCA émettra une facture, l'enverra aux unités dépendantes et le versement sera opéré par virement sur le compte de l'agent comptable de l'OCA.
- La budgétisation se fera tous les 4 mois environ.

Les facturations pour le Département GEMINI ont été débitées sur divers types de crédits ; CNRS, INSU, MEN, convention spécifique (pour celle-ci, les montants sont traités en H.T.). Certaines demandes de travaux sont en cours de facturation (5 460,00 €) et d'autres en cours de réalisation (8 860,00 €).

Gérard Lelièvre pense que tant que les facturations ne sont pas payées, on ne peut pas prévoir de plan d'investissement.

Pour 2006, le Service Mécanique Mutualisé est en déficit de 7 571,61 €.

Jacques Colin explique les contraintes budgétaires qui ont amené à distribuer moins de crédits que ceux prévus pour la PPF, soit 10 K€ au lieu de 13 K€.

### **1-3. Présentation demande quadriennal 2008-2011**

Le programme pluri formation doit assurer l'essentiel du budget de fonctionnement et d'équipement du S2M pour la période 2008-2011.

Equipement : il est prévu d'acheter un tour pour l'atelier de Calern. Il faut aussi prévoir des postes de soudure et palpeurs, pour lesquels il y aura environ 1 500 € d'installation (coûts induits importants) ainsi qu'une programmation de formations pour les personnels.

Fonctionnement et vacations: la demande est établie sur la base d'une estimation réaliste des besoins durant la fin de la période de mise en place de l'atelier mutualisé. Les vacations sont programmées pour les prévisions de départs à la retraite et les CDD.

Le tableau des répartitions sur 4 ans tient compte du cofinancement du Service Mécanique Mutualisé.

Le directeur de l'OCA souhaite que la demande de PPF S2M soit soutenue par les laboratoires partenaires notamment ceux qui seront membre du nouvel établissement (LUAN, GEOAZUR, ARTEMIS, CASSIOPEE et GEMINI).

### **1-4. Budget 2007**

Pour 2007, Jacques Colin précise que les crédits ouverts pour le S2M au titre du budget primitif de l'OCA (quadriennal 2004-2007) seront de 10 K€ comme en 2006.

Les ateliers de Calern et de Nice doivent pouvoir fonctionner avec un minimum de stock de matière et de visserie, aussi Alain Roussel souhaite attribuer à chaque atelier 2K€ pour la matière et 1 k€ pour la visserie. Il souligne que le coût du stock de matière doit être systématiquement reporté sur les facturations.

Les ateliers de Calern et de Nice rencontrent quelques problèmes avec le logiciel FAO Catia, particulièrement pour les usinages. Il semble que ce logiciel ne soit pas assez adapté pour les besoins de Calern. Une étude est en cours pour l'achat d'autres logiciels (Esprit, Masterquint...) qui peuvent avoir une interface intégrée à la FAO Catia. Le logiciel qui sera choisi sera à prendre en compte sur les crédits de la mutualisation.

A noter que les formations permanentes sont prises en charge par l'administration et devront être programmer aussi bien pour le Ministère que pour le CNRS.

Alain Roussel propose donc un budget prévisionnel de 26 363,15 pour l'ensemble du Service Mécanique Mutualisé.

Le budget prévisionnel 2007 est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité des Programmes.

## **2 – Personnels.**

### **2-1. Avancement Richard Brunet**

Richard Brunet a été promu au grade de Technicien Classe Supérieur.  
Le comité félicite Richard pour cette promotion.

### **2-2. Les CDD**

Le département GEMINI a mis à disposition du Service Mécanique Mutualisé – atelier de Nice 4 mois de CDD qui ont été assurés par François Ghirardi qui a effectué un stage de 2 mois suivi d'un CDD de 2 mois, puis Guillaume Cuissot sur un CDD de 2 mois.

En compensation, le Service Mécanique Mutualisé n'a facturé que 200 € une demande de travaux réalisée par l'atelier de Nice au lieu de 743 € (100 € de matière et 100 € de maintenance outillage – demande n° NIC 301006 VEG 01 du 26/10/06 pour le module VEGA).

Le responsable de l'atelier de Nice précise que ces contrats CDD de courtes durées sont bien pour dépanner, mais ils nécessitent beaucoup de temps pour l'encadrement et la formation des personnels. Il serait souhaitable d'obtenir un poste, car de nombreuses demandes de travaux sont en cours pour l'atelier de Nice et le planning des 2 agents permanents est déjà très rempli.

## **3 – Organisation.**

### **3-1. Bureau d'études dans S2M**

En terme de délai et de qualité, les réalisations confiées au S2M par les différents projets instrumentaux sont très fortement dépendante de la qualité des études mécaniques.

A titre indicatif, dans le cadre d'une mutualisation du bureau d'études, le coût d'une étude mécanique est estimée à environ 2 €/heures hors salaire.

Actuellement, l'essentiel du potentiel pour les études mécaniques (autour d'Alain Roussel et Yves Hugues) se trouve au sein du département GEMINI de l'OCA et devrait se retrouver intégré au nouveau laboratoire FIZEAU suite à la restructuration en cours à l'OCA. Il faut noter qu'actuellement, par manque d'un bureau d'études à l'OCA, les petites études sont assurées par les personnels des ateliers.

Alain Roussel souhaite créer un bureau d'études au sein du Service Mécanique Mutualisé.

Pour pouvoir répondre aux demandes de façon satisfaisante, ce bureau d'études devrait être constitué de 4 à 5 personnes.

L'expérience montre que l'organisation de ce service doit permettre un lien efficace avec les projets scientifiques. La question se pose donc du statut des personnels du bureau d'études qui peuvent être soit affectés à l'UMS Galilée soit détachés des départements scientifiques.

Le comité des programmes recommande qu'un courrier soit adressé aux directeurs des laboratoires concernant le projet de la création d'un bureau d'études au sein du Service Mécanique Mutualisé avec pour objectif d'améliorer l'efficacité des relations entre le S2M et les projets scientifiques.

Des mesures transitoires devront être étudiées.

Ce projet bénéficie du soutien de la MRCT.

D'autre part, il ne faut pas oublier que la création de ce bureau d'études nécessitera des locaux adaptés, soit à proximité de l'atelier de Nice ou éventuellement dans le nouveau bâtiment de Nice.

### **3-2. Site Internet de S2M**

Le site Internet du Service Mécanique Mutualisé a été réalisé par David Ferrer (infographiste – D.A.O.), vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<http://www.oca.eu/s2m/>

## **4 – Locaux : travaux 2007.**

**Pour Calern :**

- la priorité sera de réaliser le dallage autour de l'atelier afin de permettre la manutention, un financement de 25 K€ a été demandé au Quadriennal 2008-2011 pour réaménager les abords et revoir les réseaux de collecte des eaux de pluie et des eaux usées.

- une réparation de la toiture est à prévoir sur 2007 pour résoudre le problème de fuite au niveau du conduit de fumées de la serrurerie.

#### **Pour Nice :**

- la climatisation n'a pas été installée. Il faut avant mettre des rideaux extérieurs (stores sur rails guidés – 1 store par travée) pour lesquels on peut compter 4 à 7 K€ selon les matériaux choisis. Pour une climatisation, cela représente un coût d'environ 17 K€ TTC.

- les finitions : salle de montage et bureaux ne font pas partie des priorités. Il est souhaitable de trouver un cofinancement.

- dans le Quadriennal 2008-2011, un financement est demandé pour le clos couvert (remplacement des menuiseries extérieures et de la totalité de la toiture).

Pour les finitions il faut tenter une demande de subvention au Conseil Général (à concurrence de 40% sur présentation de factures).

Une demande d'attribution de crédits exceptionnelle auprès du Ministère est envisageable avec l'appui de la direction de l'OCA.

Une estimation de 50 à 60 K€ est envisagée pour les intérieurs (planchers, étage...). Pour les rideaux, les crédits possibles sont de 5 à 6 K€ en prévoyant un cofinancement de 10 K€.

Avant de lancer une demande de subvention au Conseil Général, il est impératif de définir les priorités ; montage, contrôle ou bureaux. Le plus urgent serait la partie montage. Une réunion avec Serge Bonhomme, Daniel Bonneau, Etienne Markt et Alain Roussel doit être organisée rapidement.

### **5 – Bilan des demandes de travaux 2006.**

Les chefs d'atelier reçoivent directement les demandes et les distribuent au mieux.

#### **5-1. Nice – présenté par Serge Bonhomme**

22 demandes ont été réalisées. Il y a eu principalement des dépannages ponctuels et des maintenances d'instruments. A noter que la 1<sup>ère</sup> demande était 100% OCA et progressivement les demandes ont basculé, comme par exemple la 22<sup>ème</sup>, vers la mutualisation à 100 %.

#### **5-2. Calern – présenté par Xavier Martin**

Entre fin 2005 et 2006, 52 demandes ont été répertoriées, dont 34 réalisées.

Gérard Lelièvre remarque que de nombreux projets sont répertoriés pour le Département GEMINI. Par souci de traçabilité, le chef d'atelier de Calern a préféré décliner les différentes manips incluses dans l'opération T2000 et ainsi pouvoir discerner les différents projets.

Une vue d'ensemble n'est pas définie pour les grosses demandes. Il est indispensable d'identifier les priorités. Par conséquent, il faut optimiser au maximum le temps de fabrication pour justifier les priorités (démontage – maintenance et entretien en plus). Pour certaines manips, faire ressortir les publications qui ont été réalisées et une fois par an, établir une revue des demandes pour avoir du recul sur les grosses demandes.

### **6 – Examen des demandes de travaux 2007.**

Aucune proposition n'est programmée pour l'instant.

### **7 – Questions diverses.**

Etienne Markt pense qu'une action doit être menée auprès du Conseil Général pour obtenir des subventions à concurrence de 40 % des travaux réalisés.

## **8 – Conclusion.**

Daniel Bonneau souligne l'importance de disposer d'une bonne estimation du budget nécessaire pour terminer les travaux de restructuration et d'aménagement des locaux de l'atelier de Nice.

Pour les prochaines réunions, le comité exprime le souhait d'une présentation formelle des demandes de réalisations importantes dans le cadre des projets scientifiques pour permettre de mieux définir le plan de charge du S2M.

A l'occasion de la prochaine réunion du comité des programmes, il est proposé d'organiser des présentations des différents projets de R&D instrumentaux sur lesquels le S2M a travaillé afin d'illustrer l'importance du rôle du S2M dans la production scientifique de l'OCA.

Enfin, le projet de création d'un bureau d'études au sein du S2M paraît nécessaire pour permettre à des équipes de l'OCA de poursuivre une activité de R&D et de conduire des projets instrumentaux lourds.

Daniel Bonneau remercie tous les membres du Comité des Programmes ainsi que tous les agents du Service de Mécanique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

La date et le lieu de la prochaine réunion (printemps 2007) seront fixés ultérieurement.

### Pièces jointes :

- Présentation de Alain Roussel – Responsable du Service Mécanique Mutualisé (S2M)